

DEALEROPHOBIE Phobie des vendeurs de stupéfiants

Phobie non officielle, non reconnue

Phobie non spécifique, non classifiée en tant que trouble anxieux défini dans le DSM-5 et la CIM-11

Le mot **dealer** vient de l'anglais *dealer*, qui désigne un marchand ou un revendeur, issu lui-même du verbe *to deal* (distribuer, faire le commerce ou diviser).

Origine et évolution

- **Sens premier en anglais** : Le verbe *deal* signifie distribuer (comme distribuer les cartes au jeu) ou traiter une affaire. Un *dealer* est donc celui qui distribue ou qui mène un commerce.
- **Spécialisation de l'argot** : Aux États-Unis, le terme s'est lié au commerce illégal sous la forme abrégée de *drug-dealer* (vendeur de drogues) au cours du XXe siècle.
- **Arrivée en français** : Le mot a été emprunté par la langue française comme anglicisme pour désigner spécifiquement une personne qui revend des stupéfiants à petite ou grande échelle, en concurrence avec la forme francisée *dealeur*.